1505 - Ils se réunissent et chacun lit une portion du Coran.Peut-on considérer cela comme une lecture complète du Coran pour chacun d’eux.

question

Il y a des gens qui lisent le Coran à voix basse;chacun lit une portion voulant ainsi effectuer une lecture collective complète du livre au cours d’une séance.Cette pratique est elle autorisée ou innovée (bid’a)?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Je pense que cette pratique n’est pas autorisée.Je n’ai pas souvenace qu’une pareille pratique soit rapportée des anciens.L’homme ne peut être récompensé que pour ce qu’il a personnellement lu ou écouté lire pour en tirer profit.Quant à la lecture de son prochain, qui ne lui est pas audible,sa récompense est réservée au lecteur.Ces gens là n’ont pas effectué une lecture complète du Coran.Mais chacun d’eux en a lu une partie et en sera récompensée. Ils ne devraient pas procéder de la sorte.Car il fallait soit que l’un d’eux lise et que les autres l’écoutent soit que chacun d’eux lise indépendemment des autres.